



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 86358

## Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question de la laïcité dans l'enseignement supérieur. Si le principe de laïcité a été réaffirmé dans l'enseignement secondaire par la loi du 15 mars 2004 et si le code de l'éducation rappelle que l'université est laïque, les universités connaissent actuellement un regain de phénomènes identitaires religieux. Il voudrait savoir si une charte de la laïcité pourrait être proposée aux universités afin de promouvoir une réflexion plus poussée sur la signification de ce principe fondamental de notre république.

## Données clés

**Auteur :** [M. René Rouquet](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 86358

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 août 2015](#), page 5844